



ASSOCIATION DU CORPS PRÉFECTORAL
& DES HAUTS FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BARÈME DES PARTICIPATIONS 2026

QUALITÉ	Cotisation ACPHFMI	Abonnement annuel à la revue Administration	Adhésion ACEIP	Participation totale
- Préfet - Administrateur de l'État grade transitoire et du 3^e grade - Inspecteur général de l'administration	80 €	25 €	10 €	115 €
- Sous-préfet - Administrateur de l'État des 1^{er} et 2^e grades - Inspecteur de l'administration - Emplois de direction d'administration territoriale de l'État	45 €	25 €	10 €	80 €
- Membres honoraires et anciens membres du ministère de l'Intérieur (AMI) (membres retraités de la fonction publique)	50 €	15 €	10 €	75 €
- Membres associés de l'ACPHFMI (conjointes de membres décédés)	40 €	Gratuit	10 €	50 €